



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 136<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

Dhaka (Bangladesh), 1<sup>er</sup> – 5 avril 2017



Commission permanente de la démocratie  
et des droits de l'homme

## Débat sur le thème *Partager notre diversité : le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie*

Lundi 3 avril 2017 (9 h 30 – 12 h 30)  
Carnival Hall (rez-de-chaussée, BICC)

### Note d'orientation

Ce débat interactif s'inscrit dans le cadre de la préparation de la résolution intitulée *Partager notre diversité : le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie*. Cette résolution devrait être adoptée lors de la 137<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) en octobre 2017.

Depuis sa création en 1889, l'IPU s'emploie sans réserve à promouvoir des traditions démocratiques stables et diverses en encourageant le dialogue parlementaire.

Le monde célébrera en 2017 le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'une des réalisations exceptionnelles de l'UIP, à savoir l'adoption de la Déclaration universelle sur la démocratie par le Conseil interparlementaire au Caire en septembre 1997. En 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a appuyé l'initiative de l'UIP en instituant la Journée internationale de la démocratie, qui est célébrée le 15 septembre de chaque année. Depuis lors, des manifestations ont été organisées par plus de cent parlements à cette occasion.

La Déclaration universelle sur la démocratie établit que la démocratie est une aspiration universelle, fondée sur une série de valeurs communes aux peuples du monde entier. Ces valeurs sont notamment la primauté du droit, l'exercice des droits de l'homme, la libre concurrence politique et un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques.

La résolution intitulée *Partager notre diversité : le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie* sera l'occasion pour les Membres de l'UIP de renouveler leur engagement en faveur de la paix dans le monde, qui se fonde sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. Elle leur permettra également de mettre en évidence le bien-fondé de cette Déclaration dans le monde d'aujourd'hui. La bonne gouvernance et la démocratie sont fondamentales pour que des avancées puissent être réalisées dans tous les domaines de la vie, et les parlements ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion d'un monde meilleur.

Les participants seront invités à échanger leurs points de vue sur les thèmes suivants :

- L'état de la démocratie dans le monde ;
- Les effets des grands changements sur la démocratie depuis l'adoption de la Déclaration universelle sur la démocratie en 1997 (tels que l'émergence de l'ère numérique, le nouveau programme de développement, le terrorisme) ;
- Les efforts en vue de rajeunir la démocratie eu égard aux menaces et aux enjeux actuels ;
- Les recommandations concernant les prochaines étapes de l'action parlementaire en vue de promouvoir les valeurs de la démocratie et de renforcer l'exercice d'un gouvernement démocratique.

Les Membres de l'UIP peuvent contribuer au travail de rédaction de la résolution en soumettant de brèves contributions écrites (Règlement des Commissions permanentes, article 13, alinéa 1).

#IPU136